

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 NOVEMBRE 2016

Création d'un giratoire carrefour chemin de la Rousselière – RD n° 102 rue du Chêne des Dames – demandes de subventions :

- Etat –DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux)
- Etat – FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local)
- Conseil Départemental – DSR (Dotation Solidarité Rurale)
- Conseil Départemental – Amendes de Police
- Réserve Parlementaire (Monsieur Denys ROBILLIARD)

L'ensemble du Conseil Municipal autorise Madame le Maire à demander les subventions

Création d'un giratoire chemin de la Rousselière – RD n° 102 rue du Chêne des Dames :

- Conseil Départemental : réalisation d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique avec le Département avec intégration du FCTVA (Fonds de Compensation Taxe sur la Valeur Ajoutée)

L'ensemble du Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer cette convention.

Aménagement de trottoirs et plantations aux abords d'un monument historique (Château) - demandes de subventions :

- Etat : DETR
- Réserve Parlementaire (Madame Jacqueline GOURAULT)

L'ensemble du Conseil Municipal autorise Madame le Maire à demander les subventions.

Création d'une piste cyclable en bordure RD n° 102 (partie des grilles d'honneur du Château à l'intersection du Chemin de la Rousselière et la rue du Chêne des Dames) – demandes de subventions :

- Etat : DETR
- Région Centre - Pays des Châteaux : contrat régional 3^{ème} Génération
- Conseil Départemental : subvention au titre du développement durable

L'ensemble du Conseil Municipal autorise Madame le Maire à demander les subventions

Logement communal -10 Rue du Chêne des Dames : revalorisation du montant du loyer

Il s'agit d'un appartement F3 avec jardin (salle à manger, 2 chambres). Le locataire a donné congé. Compte tenu des travaux réalisés pour un montant de 11 768,64 € TTC (isolation, chauffage), le loyer initialement de 472 € sera augmenté de 28 €, soit 500 €.

L'ensemble du Conseil Municipal valide cette revalorisation.

Ecole Publique : participation communale au voyage scolaire – plage du débarquement

Cinquante-trois (53) enfants partiront en « classe découverte », à Houlgate, du 6 au 10 mars 2017. Le montant total du voyage, par enfant, est estimé à 347,46 €.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte la participation communale fixée à 35 % soit 121,61 € par enfant.

Ecoles publique et privée :

• Participation communale : jouets de Noël 2016

La somme octroyée par la commune pour l'achat de jouets, est de 8 € par élève de maternelle. Trente (30) enfants de Cheverny sont concernés (19 à l'école publique et 11 à l'école Saint-Louis), soit un montant global de : **8 € x 30 = 240 €.**

• Participation communale : spectacle de Noël 2016

Le coût du spectacle et des friandises revient à 3,46 € par enfant. Soixante-et-onze (71) enfants sont concernés (49 à l'école publique et 22 à l'école Saint-Louis), soit un montant global de : **3,46 € x 71 = 245,66 €.**

Personnel communal : contrat d'accroissement d'activité

Les contrats d'agent administratif et d'agent technique de Madame DENIAU arrivent à leur terme le 15 décembre prochain. Elle prépare, actuellement, son concours d'agent administratif. Un contrat est proposé pour une année en raison de l'accroissement d'activité. L'ensemble du Conseil Municipal approuve cette décision.

Transport scolaire : modification de l'indexation des coefficients

L'index proposé est celui appliqué par le Conseil Départemental. L'ensemble du Conseil municipal valide ce changement.

SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir-Cher) : implantation d'une borne électrique et rapport d'activité année 2015

Le Conseil Municipal valide cette implantation et autorise le maire à signer la convention.

Projet de constitution d'un RCSC (Réserve Communale de Sécurité Civile)

En cas d'accidents graves ou de catastrophes naturelles, cette réserve, constituée de citoyens volontaires et bénévoles, permet l'assistance et le soutien à la population. Afin de mettre en place ce dispositif une commission communale est instituée Mesdames Célia COUDERC, Chantal SARTIAUX et Messieurs Laurent CHERRIER et Charles-Antoine de VIBRAYE sont désignés membres de cette commission.

Affaires diverses

Dossiers « sécheresse 2015 » : examen du dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle le 13 décembre par la commission ministérielle.

Passage en sens unique de la rue de l'Argonne : La mise en place du sens unique sera effective dès la fin de la pose de la signalétique (courant novembre)

Autocollants et porte-clés fluorescents : ils seront distribués aux jeunes par le Conseil des jeunes le **Vendredi 9 décembre à partir de 17 h**, à l'occasion de la venue du Cosmorium installé dans la salle des fêtes.

Limitation de vitesse à 70 km/h sur la RD 52 : une portion, avant et après la Croix de l'Ormeau, sera limitée.

Qualité de l'eau : le contrôle annuel effectué par l'ARS (Agence Régionale de Santé) conclue à une eau de bonne qualité.

Label « Terre saine » : La commune de s'est portée candidate pour l'obtention de ce label national.

Le prochain Conseil Municipal le lundi 5 décembre 2016 à 19 h